

Au lycée Rostand, on parle la langue des signes

Depuis une dizaine d'années, le lycée Jean-Rostand accueille des élèves sourds. Ils bénéficient d'adaptations et peuvent communiquer en langue des signes.

Pourquoi ? Comment ?

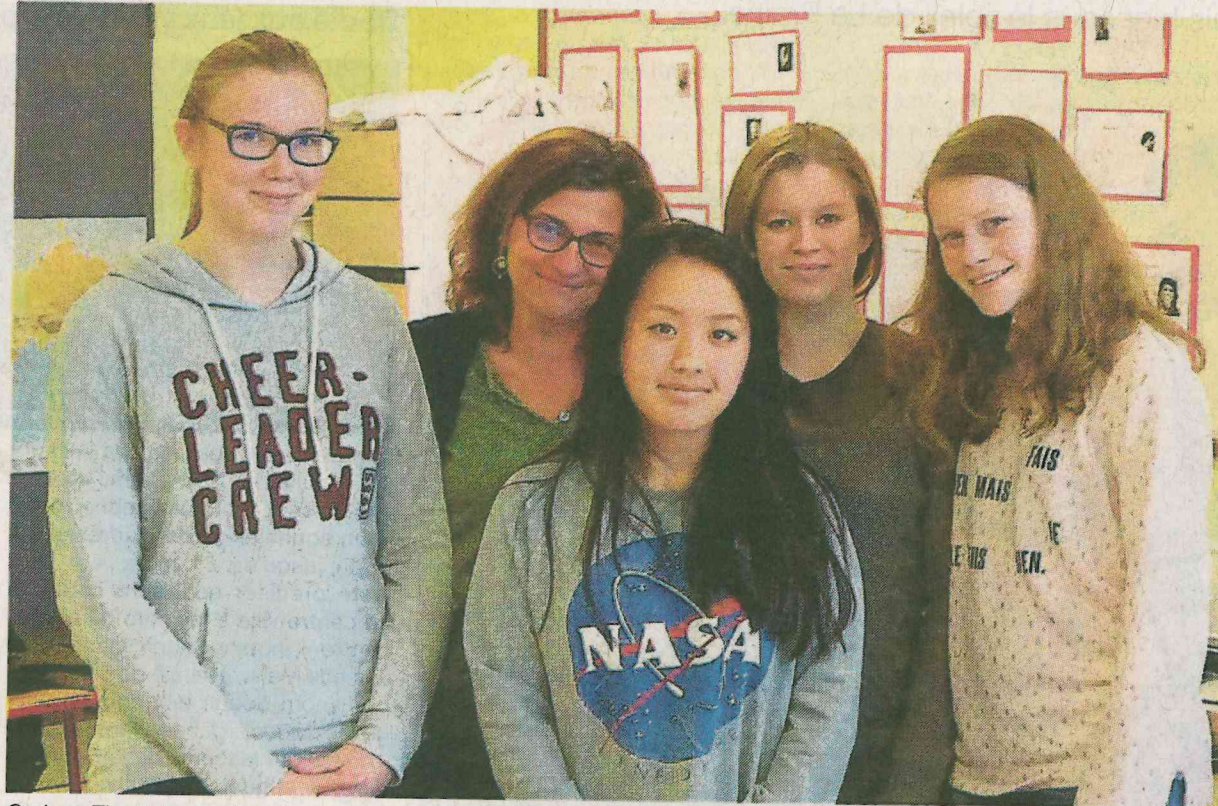
Comment sont accueillis les élèves sourds au lycée ?

« Les élèves sourds suivent une scolarité normale dans les filières générales ou technologiques, mais sont dans un dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) », informe Corinne Tirard, la coordinatrice de ce dispositif. C'est donc à l'institution d'adapter l'enseignement aux élèves.

Pour cela, des enseignants ont été formés à la didactique et à l'histoire des sourds. Des AVS (Auxiliaire de vie scolaire) accompagnent les élèves, certains maîtrisent la Langue des signes française (LSF), d'autres sont spécialisés dans le sous-titrage et la prise de notes. Une salle équipée (ordinateurs, photocopieurs) est à la disposition des élèves avec la présence d'un adulte, les professeurs y font également du soutien scolaire. Les élèves volontaires suivent aussi un enseignement en langue des signes.

Comment enseigne-t-on la langue des signes ?

Virginie Cronier, professeure, elle-même sourde, montre « avec les mains et les yeux ». C'est le principe de l'icongité (la forme du signe se rapporte au mot). Les cours se font parfois avec l'assistance de la vidéo, on travaille la forme, le mouvement et la disposition dans l'espace. Une vraie langue avec une grammaire et une syntaxe. On ne traduit pas mot à



Corinne Tirard, la coordinatrice de la classe Ulis, avec Karine, Pagnia, Imane et Sarah, qui perfectionnent leur Langue des signes française (LSF).

mot le français parlé en LSF.

Cette année, en plus des sept élèves sourds utilisant la langue des signes, des entendants s'initient à cette pratique gestuelle. En plus de pouvoir plus facilement communiquer avec leurs camarades, ces élèves peuvent aussi mieux connaître la « culture sourde ».

Karine, venant de Granville pour

suivre les cours, est une Coda (Child of deaf adult), une entendant dont les parents sont sourds. Elle pratique donc cette langue chez elle, depuis toujours. En terminale ES, elle présentera, en juin, la LSF comme option au bac.

Qu'apporte la LSF aux élèves ?

« C'est notre première langue »

répondent en chœur Sarah, Imane et Pagnia, élèves de 1^{re} (cela n'empêche pas d'autres modes de communication : oralisation, IPC, écrit...). « Cette langue nous permet d'avoir un accès direct aux cours, grâce aux AVS ou aux professeurs qui la pratiquent. On peut aussi s'exprimer de façon beaucoup plus large et participer aux cours »